



AUDIENCE DTPP

Ce jour une délégation APN composée de Frédéric LAGACHE et Nathalie MAKARSKI a été reçue par le Directeur des Transports et de la Protection du Public, Monsieur Serge BOULANGER.

Plusieurs points ont été abordés :

TÉLÉTRAVAIL

Nous demandons la mise en place du télétravail au CERT CNI PASSEPORT (Centre d'expertise et de ressources des titres), seul service à ne pas bénéficier actuellement du télétravail au sein de la direction.



HORAIRES VARIABLES

Notre demande concerne l'extension à 12 jours par an (au lieu de 6 actuellement) de Repos Compensateurs Badgés avec une montée en puissance progressive à l'instar de ce qui se pratique dans les préfectures

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

Nous demandons une augmentation des taux de promotion et une augmentation substantielle de promotions de corps (C en B et de B en A) pour tous les agents de statuts des administrations parisiennes

CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans le cadre de la triple certification, nous exigeons que la démarche qualité (ISO 9001) soit menée simultanément avec celle de la qualité de vie au travail (ISO 45001) pour l'ensemble des agents.



DES SITUATIONS INDIVIDUELLES d'agents affectés à la DTPP DDPP ont été évoquées

Le directeur s'est montré très attentif et a pris l'engagement de nous adresser une réponse écrite sur chaque point de l'ordre du jour.

APN PATS au plus proche de vous et de vos préoccupations !

Le 2 juin 2022